

La Maison du Couple et de la Famille, vous accueille pour des entretiens :

- ▶ familiaux
- ▶ de conseil conjugal
- ▶ de médiation familiale
- ▶ de groupes de transmission intergénérationnelle
- ▶ de groupes pour les enfants souffrant de la séparation de leurs parents.

Notre équipe d'intervenants qualifiée, est formée en permanence.

Une participation financière proportionnelle aux revenus est demandée.

Le nombre et la fréquence des entretiens sont adaptés à chaque situation.

L'association est membre de
la FENAMEF - de l'APMF et d'As'trame France



Maison du Couple et de la Famille

61 rue Pen Ar Menez
29200 BREST

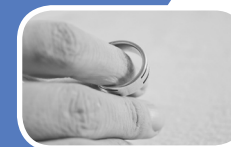
Tél. : 02 98 47 26 26
Courriel : contact@mcf29.fr
Site : www.mcf29.fr

Permanences téléphoniques :
lundi : 9h30 / 12h30
mardi : 9h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30
mercredi : 9h30 / 12h30
jeudi : 13h30 / 17h30
vendredi : 14h / 17h

Entretiens sur rendez-vous.
Entretiens possibles en visio en médiation.
Possibilité d'entretiens à Châteaulin,
Lesneven et Landerneau.



Maison du Couple et de la Famille



Médiation Familiale...



...Intergénérationnelle



Conseil Conjugal



Entretiens Familiaux



Une Histoire de Famille



Reliance

* L'association est membre du réseau départemental d'adoption



La Médiation Familiale...

■ **Des séances de Médiation Familiale confidentielles pour :**

- **Accompagner** la séparation du couple, en permettant aux parents de construire des accords favorisant l'intérêt des enfants.
- **Rechercher ensemble** des solutions concrètes, équitables et adaptées à chaque situation.
- **Faciliter la communication** de parents déjà séparés et rencontrant des difficultés.

Thèmes abordés : exercice de l'autorité parentale, résidence des enfants, contributions financières à l'éducation des enfants, partage des biens...
Ces accords peuvent être homologués par le Juge aux Affaires Familiales.



Le Conseil Conjugal

■ **Une aide proposée aux couples, aux personnes qui rencontrent des difficultés dans leur vie conjugale avec ou sans intention de rupture.**

Dans un **cadre confidentiel**, les membres du couple exposent leurs difficultés et, progressivement, expriment leurs désirs et leurs souhaits.

L'intervention du Conseiller conjugal permet à chacun des conjoints d'énoncer son vécu, **d'entendre la perception** qu'en a l'autre. Le couple peut ainsi, peu à peu, mieux comprendre ce qui fait problème dans leur relation et provoque insatisfaction et souffrance.



Les Entretiens Familiaux

■ **Un accompagnement apporté aux familles qui traversent des crises, des conflits.**

Toute famille peut rencontrer des changements tout au long de la vie et / ou des difficultés (naissance, recomposition familiale, décès, maladie, chômage, déménagement...) qui affectent un ou plusieurs de ses membres.

Les **Entretiens Familiaux** sont indiqués lorsque ces difficultés génèrent des symptômes chez un ou plusieurs membres de la famille, affectant les relations, le fonctionnement, la communication à l'intérieur du **système familial**.

Ces entretiens sont basés sur le partage de ce qui se vit pour chacun, sur la **compréhension** des blocages et sur la construction d'une vision différente de ce qui fait problème, à partir des ressources personnelles de la famille.



... Intergénérationnelle

■ **Des séances de Médiation Intergénérationnelle pour :**

- **Restaurer des liens** entre grands-parents et petits-enfants
- Résoudre des **conflits dans les fratries**.
- Renouer un **lien rompu** en raison de conflits importants entre un jeune adulte et ses parents.

Des entretiens d'information gratuits.

Des permanences au tribunal :

le 3e mercredi du mois de 9h à 12h.

Le Médiateur : un tiers impartial, **Diplômé d'Etat**, intervenant dans un esprit de coparentalité. Une démarche qui peut être proposée par le juge aux Affaires Familiales.



Parcours Reliance

■ **Programme pour les enfants de 4 à 15 ans, par groupe de tranche d'âge, rencontrant des difficultés suite à la séparation de leurs parents et / ou le décès d'un proche.**

Ces difficultés peuvent apparaître sous forme de **signes préoccupant la famille, voire les enseignants** : une baisse des résultats scolaires, un repli sur soi, de l'agressivité, ...

Ce programme de prévention permet **d'accompagner ce changement familial**.

- **7 rendez-vous** composent ce programme de travail de soutien, avec :
 - **1 rdv individuel** préalable avec le/les parents pour évaluer la situation et le **degré de souffrance de l'enfant**.
 - **5 séances** d'1h à 1h30, à raison d'une par semaine avec le groupe d'enfants.
 - **1 rdv individuel de bilan** quelques semaines plus tard, pour le / les parents, avec ou sans l'enfant.



Une Histoire de Famille

■ **Un groupe à visée thérapeutique pour explorer, repérer pour ne pas répéter.**

Le travail de groupe que nous proposons sollicite « les compétences » (les forces, les ressources existantes dans chaque personne), pour **identifier les mécanismes de répétition** et poser des « actions » afin de les interrompre.

Dans ce groupe à visée thérapeutique familiale vous serez accompagné(e) s à travers :

- **L'exploration de votre histoire familiale**
- **Le repérage des répétitions de dysfonctionnements**
- **La mise en évidence de vos ressources, forces et compétences.**

Le groupe se réunit pendant 12 séances de 3 heures. Il est co-animé par deux intervenants formés à la thérapie familiale systémique.